



UNE VERITABLE PRIME DE TRANSPORT

La CGT a toujours revendiqué l'équité de traitement entre tous les salariés de l'entreprise et le revendique même au sein du groupe GDF SUEZ lorsqu'elle réclame une **politique sociale du Groupe**.

Chez COFELY, de nombreux salariés voient leur pouvoir d'achat amputé par les frais de transport qui ne cessent d'augmenter et cette revendication devient de plus en plus légitime.

C'est ainsi que la Direction, en prenant conscience, et saisissant une opportunité offerte par le gouvernement nous propose un accord.

Une prime défiscalisée de 150 € net par an

MAIS pour être défiscalisée, l'administration fixe des conditions d'accès très contraignantes qui restreignent considérablement le nombre de bénéficiaires.

Tout en n'étant pas dupes, sachant très bien que notre Direction Générale est très friande d'accord de façade, nous avons signé cet accord considérant que

- cette avancée timide était bonne à prendre.
- la revendication principale reste toujours d'actualité car trop de salariés modestes sont pénalisés par les frais de transport.
- son montant est insuffisant et doit mieux refléter la réalité quotidienne des frais de transport.

Nous inscrivons cette revendication à notre cahier afin de répondre correctement aux besoins.

AFFAIRE A SUIVRE